

RÉSIDENCE LEBON



RÉSIDENCE LEBON

28 boulevard Cote-Blatin

63000 Clermont-Ferrand

04 73 43 72 72

residence-centre-ville@crous-clermont.fr



ÉDITO

& CONTACTS

p.2



VOTRE ARRIVÉE / DÉPART

p.3



VOTRE LOGEMENT

p.4



VIE EN COLLECTIVITÉ

p.5



POINTS ADMINISTRATIFS

p.6



ACCUEIL

p.7



ANIMATIONS

p.7



SERVICES

p.9



AIDES

p.10



RESTAURATION

& INFOS PRATIQUES

p.11





Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre résidence universitaire !

Nous espérons que vous y trouverez le cadre idéal pour préparer et réussir vos études.

Toutes les équipes (administrative, technique, entretien, accueil, animation...) seront à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne. N'hésitez pas à vous investir dans la vie de la résidence (ateliers, conseil de résidence, soirées, etc..) afin de faire de celle-ci un lieu de rencontres et d'échanges.

Bonne et studieuse année à toutes et à tous !

La Direction de la résidence.

CONTACTS



ACCUEIL

Ouvert 24H/24, 7j/7
04 73 43 72 72
accueil-cle@crous-clermont.fr

SECRÉTARIAT

Administration
Bâtiment A de la résidence Philippe Lebon
Du lundi au mercredi de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
Le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Le vendredi de 08h30 à 12h00

residence-centre-ville@crous-clermont.fr
04 73 43 72 72

VOTRE ARRIVÉE



Les clés de votre logement sont à retirer à compter du 1^{er} septembre à l'accueil de la résidence Philippe Lebon.

Vous devez prendre un rendez-vous pour réaliser votre état des lieux d'entrée auprès de l'accueil.

Attention ! Si vous ne faites pas cet état des lieux, toute dégradation constatée lors de votre départ vous sera facturée !

Une assurance multi-risques habitation est obligatoire et doit être déposée sur votre compte www.messervicesetudiant.gouv.fr avant l'arrivée dans votre logement. La validité de l'assurance doit couvrir la durée totale d'occupation du logement. Informez-vous auprès des mutuelles étudiantes, de votre compagnie d'assurance ou de votre banque.

VOTRE DÉPART

Tout départ en cours d'année doit être signalé par le biais de votre compte www.messervicesetudiant.gouv.fr rubrique « Gérer son logement Crous - Cité U ».

Le préavis de départ est d'un mois.

Avant votre départ, vous devez vous adresser à l'agent d'accueil pour fixer un rendez-vous pour **l'état des lieux de sortie et la remise des clés**.

Veillez à ce que votre logement soit vide et propre pour cet état des lieux.

Toute intervention de notre part pour du nettoyage et/ou des dégradations volontaires vous sera facturée.





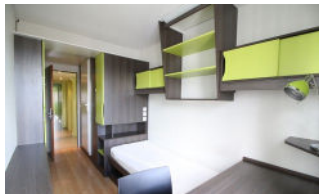
VOTRE LOGEMENT



ÉQUIPEMENTS DU LOGEMENT

Lit
Bureau, chaise
Cabine tri-fonction (douche, lavabo, WC)
Réfrigérateur top
Accès au Wifi

**photo non contractuelle*



Non fourni : linge de lit, serviette, matériel ménage, vaisselle, papier toilette

La résidence propose à la vente un kit de linge au tarif de 40 € (drap housse, couette, housse de couette, taie, oreiller)

CONSIGNES

- Le droit d'occupation du logement est strictement individuel et nominatif. Il est interdit de le prêter, de le sous-louer et d'héberger un tiers.
- Vous devez respecter le logement et les locaux communs en les maintenant propres. Pour cela ne pas jeter de déchets, papiers, mégots, bouteilles en dehors des zones prévues à cet effet. Toute dégradation constatée de votre fait vous sera facturée. Il est interdit de sortir le mobilier de votre chambre, et celui des salles mises à votre disposition.
- La fixation d'objets et l'affichage de posters ou autres sur votre porte de chambre et/ou la décoration des couloirs sont strictement interdits.
- Aucune transformation des locaux de la résidence n'est autorisée.
- Il est interdit de stationner vélos et trottinettes dans les chambres. Vous disposez d'un garage à vélos équipé d'un contrôle d'accès.
- Il est interdit de circuler en vélo, en rollers ou trottinette, dans les communs, de jouer au ballon et d'utiliser tout autre objet de ce genre, dans l'enceinte intérieure de la résidence (halls, couloirs, chambres).

Attention : Tous les appareils équipés de batterie au lithium ne doivent jamais être rechargés sans surveillance.

- Les animaux de compagnie sont admis en résidence universitaire uniquement sur autorisation préalable expresse du directeur de la résidence.
- La mobilité étudiante étant aujourd'hui de plus en plus importante, vous pouvez être amené(e) à être en contact avec des punaises de lit.

En cas de problème avec cet insecte dans votre logement, pouvant se manifester par des piqûres sur votre corps (boutons, plaques rouges...), prenez **IMMEDIATEMENT** contact avec la résidence sur l'adresse : insectes-centre-ville@crous-clermont.fr

Veillez joindre une photo de l'insecte et décrire les circonstances avec précisions. Vous devez également utiliser cette messagerie pour d'autres problèmes de désinsectisation (blattes, anthrènes,...).



CUISINETTES

Ouvertes de 6h à 23h

Accessibles avec le badge d'accès à la résidence et à votre bâtiment

Elles disposent d'un évier, de plaques de cuisson, d'une hotte et d'un micro-ondes. Vous devez respecter ces lieux et les laisser propres sous peine de sanctions :

> Ne pas entreposer de vaisselle et des denrées personnelles sous peine de confiscation et/ou destruction

> Nettoyer systématiquement après chaque utilisation en veillant particulièrement à nettoyer la grille du siphon de l'évier et projections murales de cuisson

> Ne pas laisser traîner, des déchets et sacs poubelles

DÉCHETS

Vos déchets sont à descendre sur le parking de la résidence, côté rue Philippe Lebon, où vous avez une aire de stockage des containers à déchets, sur le côté droit des garages en sortant par le premier petit portillon.

Pensez à trier vos déchets ! Vous pouvez demander à l'agent d'accueil un sac pour le tri sélectif dans votre chambre afin de pouvoir le remplir de vos déchets recyclables et le vider dans les containers jaunes prévus à cet effet (en «vrac», pas dans des sacs !). Un container à verre ainsi qu'un container à textile sont également installés à proximité.

La résidence est également équipée de composteurs pour les déchets organiques à proximité du bâtiment B. Veuillez vous signaler auprès de l'accueil pour obtenir le code d'accès et un seau à compost.

ENVIRONNEMENT ET BRUIT

Lorsque vous vous absentez plusieurs jours, n'oubliez pas d'éteindre votre radio réveil afin de ne pas déranger vos voisins.

Respectez le droit des autres au travail et au repos.

Lorsque votre voisin(e) fait trop de bruit, il suffit souvent de lui demander de le réduire. Mais, s'il continue à vous gêner, adressez-vous directement à l'agent d'accueil ou au veilleur de nuit qui est sur place.

Le bruit ne doit pas être excessif, surtout après 22 heures. La loi du 5 mai 1988 précise que « les nuisances causées par le bruit, dans les locaux d'habitation, constituent une infraction qui relève du tribunal de police. »

Attention ! Risque d'expulsion en cas d'agissements répétés !

VOTRE SÉCURITÉ

Un agent d'accueil et de veille est à votre disposition 24h/24 et 7j/7.

La résidence est sous contrôle d'accès sécurisé avec accès par badge, sauf pendant la plage horaire 11h-14h30, afin de permettre l'accès au kiosque de restauration Lebon pour les étudiants extérieurs à la résidence. Les bâtiments d'habitation sont également sécurisés par contrôle d'accès par badge.

Conseils :

>> Fermez bien votre porte de chambre à clé, même pour une absence de très courte durée, ainsi que la fenêtre de votre chambre. L'administration ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations.

>> En cas d'épisodes venteux ou orageux violents, pensez à fermer votre fenêtre, et laissez votre rideau extérieur soit entièrement fermé ou entièrement ouvert, pour qu'il ne soit pas dégradé par les intempéries.



PAIEMENT DU LOYER

Les redevances d'occupation (loyer) peuvent être réglées :

- > Par prélèvement automatique (intervenant le 1^{er} du mois suivant).
- > En ligne sur **MesServices.etudiant.gouv.fr** - Rubrique « Cité U » (paiement sécurisé - avant le 31 de chaque mois)

Avant le 31 de chaque mois au secrétariat de la résidence :

- > Par carte bancaire
- > Par virement (demander l'IBAN de la résidence au secrétariat)

En cas de difficultés entraînant un retard de paiement, veuillez impérativement le signaler au secrétariat de la résidence.

ALLOCATION LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

Vous pouvez faire une demande d'Allocation de logement social (ALS) pour votre chambre.

Attention : Si vos parents perçoivent des prestations familiales pour vous, vous devez vous renseigner auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). En effet, les prestations familiales sont souvent plus avantageuses que les aides au logement. En aucun cas les deux aides ne peuvent être versées en même temps.

Démarche : Vous devez attendre d'être arrivé(e) dans votre logement pour effectuer votre demande d'aides auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La saisie doit se faire en ligne sur **www.caf.fr** dans un délai d'un mois suivant votre date d'arrivée à l'aide de l'attestation CAF disponible sur votre compte **messervices.etudiant.gouv.fr** - Rubrique « Mon logement actuel » - qui ne sera disponible qu'une fois votre arrivée enregistrée par nos services.

Une fois le dossier traité par la CAF, vous recevrez une notification de leur part vous indiquant le montant de l'aide mensuelle qui vous est accordée.

Cette aide est versée au bailleur et donc à la résidence Philippe Lebon. Vous n'aurez alors qu'à régler le loyer net, c'est-à-dire le loyer déduit de votre montant ALS.

Vous devrez régler la totalité de votre loyer mensuel tant que nous n'aurons pas reçu le premier versement de la CAF, preuve que votre dossier est traité et complet.

ACCUEIL



Vous trouverez un agent d'accueil 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos questions. Nos agents sont également là pour différents services.

RÉPARATIONS

Les demandes de réparations (changement d'ampoule, défaut électrique, plomberie,...) sont à effectuer après de l'accueil.

La plupart des réparations sont effectuées par des agents de maintenance de l'établissement et sont gratuites. Toutefois, si l'intervention conclue que l'origine d'un dysfonctionnement est consécutive d'une négligence de votre part, la remise en état vous sera facturée.

CONNEXION INTERNET

Les logements sont couverts par un réseau Wifi « PLANETCAMPUS ».

Une fois arrivé(e) à la résidence vous recevrez par SMS un code d'accès qui vous permettra de créer votre compte sur le site du prestataire **planetcampus.wifirst.net** et ainsi d'activer votre connexion.

Vous bénéficiez également d'une connexion filaire, via une prise présente vers le bureau. Cette connexion nécessite un câble Ethernet RJ45 droit.

En cas de panne ou de problème sur le réseau, merci de contacter impérativement le prestataire au **01 88 24 61 68** (24h/24 et 7j/7).

ANIMATIONS



ATELIERS ET PROGRAMMATION CULTURELLE

La résidence Philippe Lebon dispose d'une salle d'activités culturelles (Salle Georges Guillot) qui permet d'accueillir tout au long de l'année des spectacles, concerts et ateliers.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de cette salle :
culture@crous-clermont.fr

Des ateliers gratuits de pratique artistique sont également organisés au cours de l'année au sein de la salle d'animation socio-culturelle présente au sein de la résidence.

Programmation sur **www.crous-clermont.fr** (rubrique **Sortir, bouger, créer**).



COURRIER

Le courrier et les colis de petite taille sont déposés chaque matin par l'agent d'accueil dans votre boîte aux lettres, qui se trouve dans le hall d'entrée de votre bâtiment. Nous n'acceptons pas le courrier pour les non-résidents.

Nous vous informons qu'il n'y aura pas de suivi de courrier après votre départ de la résidence. Vous devrez effectuer vous-même les démarches avec les services de la Poste.

Pour éviter tout retard, votre courrier doit être adressé comme suit :

Nom, Prénom

Chambre + le n° de chambre + la lettre du bâtiment (A,B ou C)

Résidence Universitaire Philippe Lebon

28 boulevard Cote-Blatin

63000 Clermont-Ferrand

COLIS

L'agent d'accueil n'est pas habilité à accepter les mandats. L'accueil vous contactera en cas de colis arrivant dans un état délabré. À défaut de vous joindre, le colis sera systématiquement refusé. À charge pour le destinataire d'aller le récupérer à la Poste avec l'avis de passage.

Vous devez récupérer votre colis à l'accueil de la résidence sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou carte de l'étudiant). Pour tout colis de gros volume (valise, gros carton...), vous devrez être présent dans votre logement le jour de la livraison, car l'administration ne peut stocker des colis volumineux. En cas d'absence, votre colis sera refusé.

CLÉ/BADGE

En cas d'oubli, un double de clé de chambre peut vous être remis contre une pièce d'identité. Si vous ne retrouvez pas la clef initiale du logement dans les quinze jours qui suivent le prêt, un changement de canon de porte sera effectué et facturé.

En cas de perte du badge, une facturation pour perte de badge de 20 € sera établie à votre rencontre.

Il est interdit de remettre sa clé de chambre à une tierce personne ou d'en faire un double.



LAVERIE

Des lave-linges et des sèche-linges sont à votre disposition dans un local au pied du bâtiment B. Votre badge d'accès à la résidence et à votre tour d'habitation permet d'accéder à la laverie.

Les machines sont reliées au serveur IZLY. Vous aurez la possibilité de les utiliser sous réserve d'avoir une carte d'étudiant compatible, d'avoir créé un compte IZLY et de l'avoir approvisionné. Pour celles et ceux dont la carte d'étudiant n'est pas compatible et qui souhaiteraient utiliser la laverie, merci de vous rapprocher du secrétariat de la résidence Philippe Lebon qui vous fera créer une carte spécifique.

Veuillez prendre soin de ce nouveau local entièrement refait à neuf et de signaler tout problème que vous pourriez rencontrer à l'accueil de la résidence.

> **Tarif lavage 10/12 kg : 4 €**

> **Tarif séchage : 1 € (15 min)**

PARKING

Pour les vélos

Vous disposez de ranges vélos sur le parking de la résidence et d'un local à vélo accessible avec votre badge magnétique (adressez-vous au secrétariat pour faire programmer l'accès du local sur votre badge). Un conseil : ne laissez pas votre vélo sans anti-vol, même dans le local vélos !

Le Crous ne sera pas tenu responsable des vols et dégradations qui pourraient avoir lieu dans le local à vélo et sur le parking de la résidence

Pour les voitures

Une vingtaine de places est disponible à la location pour les étudiants. Le parking de stationnement est fermé et accessible avec votre badge magnétique. Si une place vous est accordée, vous devrez obligatoirement respecter l'emplacement qui vous est attribué.

La location mensuelle s'élève à 20 €.

Le Crous ne sera pas tenu responsable des vols et dégradations qui pourraient avoir lieu dans le local à vélo et sur le parking de la résidence.

SALLES À VOTRE DISPOSITION DANS LA RÉSIDENCE

- Salle de ping-pong
- Salle de piano
- Bibliothèque et salle TV
- Salles de travail
- Le Kiosque Lebon sert de salle de travail en dehors de son utilisation comme espace de restauration de 11h15 à 14h



SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales sont à votre disposition au bâtiment E, 25 rue Etienne Dolet (Résidence du Clos Saint-Jacques). Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez les contacter au **04 73 34 44 13**

ou par mail : **service-social@crous-clermont.fr**

SANTÉ

Si vous appelez le médecin en soirée (entre 20h30 et 6h du matin), il est obligatoire d'en avvertir le veilleur de nuit de la résidence pour qu'il facilite son accueil lors de son arrivée.

Si vous avez besoin de soins infirmiers à votre domicile, veuillez le signaler au secrétariat de la résidence afin qu'un badge d'accès soit programmé temporairement pour l'infirmier(e) libéral(e) que vous aurez contacté.

Une équipe est toujours présente dans le Service de Santé Universitaire (25 rue Etienne Dolet), durant la journée de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi au 04 73 34 97 20 (site <https://sante.uca.fr/>)

CELLULE ALEX

Dans le but de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, le comité égalité et lutte contre les discriminations de l'Université Clermont Auvergne a mis en place Alex, la cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations.

La cellule Alex est le dispositif à saisir si vous avez été victime ou témoin de violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires au sein de l'Université Clermont Auvergne.

Contact :

Téléphone : 07 88 91 82 86

Du lundi au vendredi de 09h à 17h

cellule-vssdiscriminations@uca.fr

LIGNE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Les Crous proposent une plateforme d'écoute et de soutien psychologique gratuite et à distance aux étudiants, avec la société ACCA.

Pas le moral ? Des questions ou angoisses ? Problèmes familiaux ou amoureux ? Sentiment de solitude ?

Des psychologues sont à votre écoute pour comprendre votre situation, vous conseiller et vous orienter vers des solutions concrètes. Ils sont joignables, de manière anonyme, **confidentielle et gratuite, 24h/24 et 7 jours/7 au 0800 73 08 15.**

RESTAURATION



RESTAURANTS

Resto U' Clos Saint-Jacques (Dolet)
Resto U' Le Cratère (Ronde, pôle tertiaire)
Resto U' Le Dunant (faculté de Médecine)
Resto U' Jaude (IAE Management)
Resto U' INSPE (Avenue Jean-Jaurès - Chamalières)
Resto U' Le Manège (Carnot)

Horaires et menus
sur crous-clermont.fr

CAFÉTÉRIAS ET KIOSQUES

Kiosque Lebon (dans l'enceinte de la résidence Lebon)
Kiosque Sabourin (École Architecture)
Cafétéria La Terrasse (Dolet)
Kiosque Le Cratère (Ronde, pôle tertiaire)
Kiosque Le Dunant (Faculté de Médecine)
Kiosque Estaing (Odontologie, Rue de Braga)
Crous & go' Le Manège (Carnot)
Crous & go' Le Kap (Learning-Center)



Izly c'est la possibilité de payer de nombreux services du Crous (restauration, laverie ...) avec votre carte étudiante ou votre smartphone.

- 1) Réception d'un lien d'activation sur votre mail pour créer votre compte
- 2) Votre compte est créé, rechargez-le (voir les options de rechargement sur izly.fr)
- 3) Vous pouvez, dès maintenant, payer avec votre carte étudiante ou votre smartphone (avec l'application Izly)

Des questions ? assistance-izly@crous-clermont.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

ESPACE D'ACCUEIL ETUDIANTS

30 rue Etienne-Dolet, Clermont-Fd

- Informations vie étudiante
- Renouvellement titre de séjour étudiant

crous-clermont.fr

TRANSPORTS À PROXIMITÉ

- Tramway (arrêt Universités en bas du viaduc Saint-Jacques)
- Ligne de bus (B, C, 3, 8, 9, 10, 13)